

Le Murin à oreilles échancrées

Myotis emarginatus (Geoffroy, 1806)

Code Natura 2000 : 1321

Statut et Protection

- Protection nationale : arrêté du 13 avril 2007
- Liste rouge nationale (UICN) : vulnérable
- Directive Habitats : annexe II et IV
- Convention de Berne : annexe II
- Convention de Bonn : annexe II
- Protection internationale (UICN) : vulnérable

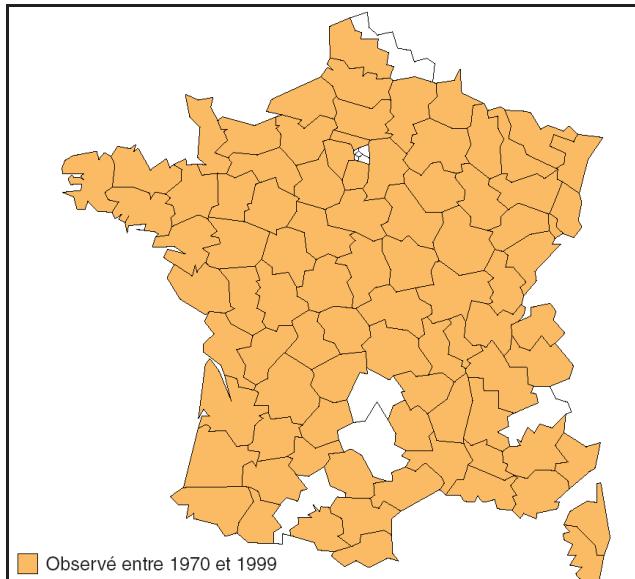
- Classe : Mammifères
- Ordre : Chiroptères
- Famille : Vespertilionidés



Source : Biotope

Répartition en France et en Europe

L'espèce est présente du Maghreb jusqu'au sud de la Hollande. Vers l'Est, sa limite de répartition s'arrête au sud de la Pologne et va jusqu'au sud de la Turquie. Connue dans toutes les régions de France, Corse comprise, et dans les régions limitrophes (Bénélux, Suisse, Allemagne et Espagne), l'espèce est presque partout présente.



Source : Bensettini F., Gaudillat V., 2004

Description de l'espèce

Le Murin à oreilles échancrées est une chauve-souris de taille moyenne. Sa tête plus son corps mesurent de 4.1 à 5.3 cm de long, son avant-bras fait de 3.6 à 4.2 cm de long, son envergure est de 22 à 24.5 cm et son poids est de 7 à 15 g.

Ses oreilles sont de taille moyenne : de 1,4 à 1,7 cm ; elles possèdent une échancrure au 2/3 du bord externe du pavillon. Le tragus effilé atteint presque le niveau de l'échancrure.

Le museau est marron clair assez velu.

Le pelage est épais et laineux, gris-brun, plus ou moins teinté de roux sur le dos, gris-blanc à blanc-jaunâtre sur le ventre. La nuance peu marquée entre les faces dorsale et ventrale est caractéristique de l'espèce.

Le patagium est marron foncé à poils très souples apparents sur la bordure libre de l'europatagium.

Le guano de cette espèce, en dépôt important, est caractérisé par son aspect de galette collante, recouvert de particules de débris végétaux qui tombent du pelage de l'animal lors de l'épouillage au gîte.

Biologie et Ecologie

Activité :

En période hivernale, l'espèce est essentiellement cavernicole, grégaire et se trouve régulièrement par petits groupes ou essaims. Elle est généralement suspendue à la paroi et s'enfonce rarement dans des fissures profondes. Le Murin à oreilles échancrées est relativement sédentaire. Les déplacements habituels mis en évidence se situent autour de 40 km entre les gîtes d'été et d'hiver. Elle ne s'envole habituellement qu'à la nuit complète. En période estivale, il peut s'éloigner jusqu'à 10 km de son gîte. Ses techniques de chasse sont diversifiées. Il prospecte régulièrement les arbres aux branchages ouverts comme l'atteste les résidus de végétation trouvés à la surface des tas de guano.

Biologie et Ecologie (Suite)

Régime alimentaire :

Le régime alimentaire est unique parmi les Chiroptères d'Europe et démontre une spécialisation importante de l'espèce. Il est constitué essentiellement de Diptères (*Musca sp.*) et d'Arachnides (Argiopidés). Ces deux taxa dominent à tour de rôle en fonction des milieux ou des régions d'études. Les autres proies (Coléoptères, Névroptères et Hémiptères) sont occasionnelles et révèlent surtout un comportement opportuniste en cas d'abondance locale.

Reproduction :

Les femelles sont fécondables au cours du second automne de leur vie.

La période de rut est en automne et peut aller jusqu'au printemps.

La gestation dure de 50 à 60 jours.

La mise bas va de la mi-juin à la fin juillet en France. L'espèce semble tributaire des conditions climatiques. Les femelles forment des colonies de reproduction de taille variable (de 20 à 200 individus en moyenne et exceptionnellement jusqu'à 2000 adultes), régulièrement associées au Grand Rhinolophe (*Rhinolophus ferrumequinum*)

Le taux de reproduction est de un petit par femelle adulte et par an.

Les jeunes sont capables de voler à environ quatre semaines.

La longévité est de 16 ans mais l'espérance de vie se situe autour de 3 à 4 ans.

Prédateurs :

Le Murin à oreilles échancrées craint les rapaces diurnes : Faucon crécerelle (*Falco tinnunculus*), Epervier d'Europe (*Accipiter nisus*) et nocturnes, Effraie des clochers (*Tyto alba*), Chouette hulotte (*Strix aluco*), Hibou moyen-duc (*Asio otus*). La présence de Chat domestique (*Felis catus*), de Fouine (*Martes foina*) ou de l'Effraie des clochers dans un grenier ou une toiture peut être particulièrement néfaste pour la colonie de mise bas.

Habitats d'espèce :

Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
			<p>Période d'activité :</p> <p>Chasse : vallée alluviale, forêts de feuillus, haies, ripisylves, zones humides, rivières, etc. L'eau semble être un élément essentiel à sa survie.</p> <p>Repos et reproduction : espèce peu lucifuge, colonies de mise bas et mâle acceptent une lumière faible dans leur gîte. Au nord de son aire de répartition, les colonies de mise bas s'installent dans les sites épigés comme les combles chauds ou greniers de maisons, églises ou forts militaires. Au sud de son aire, elles occupent les cavités souterraines.</p>								
<p>Hibernation :</p> <p>Habitat : cavités naturelles ou artificielles (grottes, mines, caves, tunnels, viaducs) de vaste dimension ;</p> <p>Conditions : obscurité totale, température jusqu'à 12°C, hygrométrie proche de la saturation et ventilation très faible à nulle.</p>			<p>Hibernation</p>								

Etat des populations et tendances d'évolution des effectifs

En Europe, l'espèce est peu abondante dans la majeure partie de son aire de distribution et les densités sont extrêmement variables en fonction des régions. De grandes disparités apparaissent entre les effectifs connus en hiver et en été. En limite de répartition, son statut peut être préoccupant et les effectifs sont même parfois en régression nette. Au sud de la Pologne par exemple, les populations disparaissent lentement.

En France, dans quelques zones géographiques localisées comme les vallées du Cher ou de la Loire et en Charente-Maritime, l'espèce peut être localement abondante, voire représenter l'espèce majeure parmi les Chiroptères présents. Les comptages, menés depuis plus de 10 ans sur cette espèce essentiellement cavernicole en période hivernale, montrent une lente mais constante progression des effectifs depuis 1990. Mais cette dynamique des populations reste localement très variable en fonction de la richesse biologique des milieux. Des colonies distantes de quelques kilomètres ont la même année un nombre de jeunes qui varie de 12% à 40%. Le Vespertilion à oreilles échancrées semble être un très bon indicateur de la dégradation des milieux.

Menaces potentielles

En France, comme pour la majorité des chiroptères, les menaces proviennent de trois facteurs essentiels que sont :

- la fermeture des sites souterrains (carrières, mines, etc.) ;
- la disparition de gîtes de reproduction épigés pour cause de rénovation des combles, traitement de charpente, ou perturbations à l'époque de la mise bas ;
- la disparition des milieux de chasse ou des proies par l'extension de la monoculture qu'elle soit céréalière ou forestière, ainsi que par la disparition de l'élevage extensif. La proportion importante de Diptères (mouches, moustiques) dans le régime alimentaire suggère une incidence possible forte liée à la raréfaction de cette pratique.